



# communiqué

N°:  
No.: 46

LE 15 MARS 1984

SEPTIEME REUNION DES MINISTRES DU COMMERCE DE

LA COREE ET DU CANADA

COMMUNIQUÉ CONJOINT

L'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur, a diffusé aujourd'hui le Communiqué conjoint (en annexe) signé à l'issue de la septième réunion des ministres du Commerce de la Corée et du Canada tenue à Ottawa du 12 au 14 mars 1984.

- 30 -

La septième réunion des ministres du Commerce de la Corée et du Canada a eu lieu à Ottawa, du 12 au 14 mars 1984. La délégation canadienne était dirigée par l'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur, et la délégation coréenne par Son Excellence Kum Jin-ho, ministre du Commerce et de l'Industrie. Son Excellence Kyoo Hyun Lee, ambassadeur de la Corée au Canada a également participé à la réunion.

Durant son séjour à Ottawa, le ministre Kum a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, C.C., C.M.M., gouverneur général du Canada. Il a également rencontré l'honorable Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Eugene F. Whelan, ministre de l'Agriculture, et l'honorable Francis Fox, ministre des Communications, et il s'est entretenu avec eux de questions d'intérêt mutuel. M. Kum a visité la Chambre des communes du Canada et a été accueilli par le président de la Chambre, l'honorable Lloyd Francis, et officiellement présenté aux députés.

M. Kum et sa délégation se sont également entretenus à Toronto le 10 mars avec l'honorable David M. Collenette, ministre d'État au Multiculturalisme; ils ont en outre effectué une visite à la centrale nucléaire CANDU de Pickering (Ontario) et ont pris part à un dîner offert en leur honneur par le Conseil des gens d'affaires Canada-Corée à Toronto.

Le ministre Regan a indiqué au ministre Kum qu'il a été profondément touché par les deux tragédies qui ont frappé la Corée l'automne dernier. Tous les Canadiens ont été bouleversés par la destruction de l'appareil des lignes aériennes coréennes, qui a fait tant de victimes innocentes. La communauté internationale a également condamné le violent attentat perpétré à Rangoon contre des dirigeants coréens. Le ministre Kum a exprimé au ministre Regan sa reconnaissance pour le soutien manifesté par le Canada à la Corée dans ces moments difficiles.

Les entretiens entre les deux ministres ont été très amicaux et constructifs. Ils ont porté sur une vaste gamme de questions, y compris les perspectives économiques de la Corée et du Canada, les moyens

d'accroître les échanges bilatéraux, la coopération au niveau de la mise en valeur des ressources naturelles, la promotion de coentreprises et la collaboration technique, à la fois sur le plan bilatéral et dans des pays tiers.

Passant en revue la situation en ce qui a trait du commerce entre le Canada et la Corée, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction devant l'accroissement rapide du volume des échanges bilatéraux, qui a dépassé 1,3 milliard de dollars en 1983. Le ministre Kum a indiqué que la valeur de ces échanges pourrait dépasser le cap des 3 milliards de dollars en 1988 si les deux gouvernements maintiennent l'effort.

Le ministre Regan a salué les mesures de libéralisation prises récemment par le gouvernement de la Corée et il a souligné l'intérêt du Canada de se voir accorder un meilleur accès au marché coréen pour des produits agricoles comme le blé, l'orge, le canola, et le bétail. Cette question a également été abordée lors des entretiens entre les ministres Kum et Whelan. Dans cette optique, le ministre Whelan a informé M. Kum que le texte d'un mémorandum d'accord concernant l'agriculture sera bientôt présenté aux autorités coréennes compétentes. Le ministre Regan a par ailleurs souligné l'intérêt du Canada pour les débouchés offerts par la Corée en ce qui concerne les produits de haute technologie comme le matériel électronique, de télécommunications et de transport. Le ministre Kum a pris bonne note des intérêts du gouvernement canadien.

M. Kum a également exprimé l'espoir que les autorités canadiennes assoupliront les restrictions à l'importation touchant le textile, les vêtements et les chaussures de Corée, et réduiront l'impact de certaines mesures, y compris les enquêtes sur les quotas, les droits antidumping et la juste valeur marchande dont font l'objet certaines exportations coréennes. Il a demandé au gouvernement canadien de revoir chaque année la liste des produits auxquels s'appliquent des droits antidumping, d'instituer un système de prévision avancée pour éviter la prolifération de plaintes pour dumping et de discontinuer les doubles restrictions sur des exportations coréennes comme les textiles, que la Corée estime aller à l'encontre des principes de l'Arrangement multi-fibres. Le ministre Kum a aussi demandé instamment au gouvernement de ne pas céder aux pressions protectionnistes dans le secteur de la chaussure. Le ministre Regan a pris bonne note des demandes du gouvernement coréen.

M. Kum a mentionné que le système canadien des tarifs de préférence générale a grandement favorisé les exportations de la Corée au Canada et s'est dit heureux que le gouvernement canadien ait l'intention de proposer une prorogation de dix ans pour le TPG. Il s'est également dit satisfait que le régime actuel n'exclue pas les automobiles coréennes du TPG, et a demandé que ces avantages tarifaires soient maintenus pendant la période de prorogation du TPG. M. Regan a déclaré que l'on tiendrait dûment compte des vues coréennes.

Le ministre Regan a fait état des compétences et du savoir-faire canadiens dans plusieurs domaines pour lesquels il existe des débouchés en Corée, notamment les réacteurs nucléaires, les constructions à ossature de

bois, les communications par satellite et les réseaux ferroviaires à grande vitesse. Le ministre Regan a souligné les avantages pour la Corée de procéder à la construction d'une seconde centrale nucléaire CANDU à Wolsung, étant donné l'excellente performance de Wolsung I. Le ministre Kum a déclaré que les vues canadiennes seraient étudiées dans le contexte d'une réévaluation des besoins énergétiques de la Corée.

Les deux ministres ont déclaré que les perspectives d'investissements directs canadiens en Corée, et de coentreprises entre des firmes canadiennes et coréennes dans ce pays s'annoncent très bonnes vu l'amélioration du climat en Corée pour ce qui concerne les investissements étrangers, et ils ont convenu d'appuyer les initiatives privées à cet égard. En particulier, ils sont d'accord sur le fait qu'il existe d'importantes possibilités de coentreprises entre industries coréennes et canadiennes de petite et moyenne envergure, notamment au niveau des industries hautement mécanisées. La partie coréenne a souligné l'importance du transfert de technologies complexes et a réclamé une coopération technique par le biais des programmes de coopération industrielle des organismes canadiens intéressés; la partie canadienne a accepté d'étudier ces propositions.

Les deux ministres ont passé en revue la coopération dans le domaine des ressources et ont été tous deux d'avis que les présents arrangements à long terme pour le charbon ont été mutuellement avantageux. Ils ont convenu d'encourager et d'appuyer les contacts et les négociations qui ont lieu actuellement en vue d'arrangements d'approvisionnement à long terme, ainsi que l'exploitation conjointe des ressources canadiennes.

Les deux ministres ont convenu que la coopération entre les firmes canadiennes et coréennes dans des pays tiers serait mutuellement avantageuse. Ils ont mentionné que la technologie de pointe canadienne et l'expérience coréenne dans des secteurs technologiques et dans les activités de construction à l'étranger rendraient très concurrentiels des projets menés conjointement dans des pays tiers.

Les deux ministres se sont dit d'avis qu'il serait souhaitable que les nations du bassin du Pacifique intensifient leur coopération économique, et la partie canadienne a mentionné qu'une délégation composée de représentants de l'entreprise privée, du monde universitaire et du secteur public participerait à la Conférence sur la coopération entre nations du bassin du Pacifique qui se tiendra en avril 1985 sous l'égide de l'Institut de développement de la Corée.

MM. Kum et Regan ont noté avec plaisir que les Conseils des hommes d'affaires Corée-Canada et Canada-Corée continuaient de connaître du succès depuis leur création en 1981. Ils ont aussi exprimé l'avis que ces Conseils avaient contribué à renforcer et à élargir les liens économiques et les relations commerciales entre le Canada et la Corée, et que des réunions comme celle tenue à Toronto le 10 mars étaient des plus utiles.

Le ministre Kum a expliqué que la Corée serait l'hôte de la Foire du commerce international de 1984 à Séoul, du 18 septembre au 17 octobre et il a invité les sociétés canadiennes à participer à la Foire. La partie

canadienne a indiqué qu'une participation à plusieurs niveaux avait été prévue pour la SITRA 84. Pour sa part, le gouvernement canadien envisageait activement d'y participer.

Le ministre Regan a rappelé au ministre Kum que le gouvernement canadien avait invité le gouvernement coréen à participer à Expo 86 à Vancouver. Le ministre Kum a répondu qu'une décision de principe avait été prise en ce sens.

Pour terminer, MM. Kum et Regan se sont déclarés satisfaits de l'issue de leurs entretiens et de la visite de M. Kum, qui ont été marqués au coin de la franchise et de la cordialité, et ont réaffirmé l'importance d'entretiens de haut niveau en tant que moyen d'étendre les échanges commerciaux entre les deux pays. Le ministre Kum a exprimé, au nom de sa délégation et en son nom personnel, sa vive appréciation pour l'aimable réception et le chaleureux accueil que lui ont réservé durant leur visite le ministre Regan et tous leurs autres hôtes canadiens et il a exprimé l'espoir que M. Regan effectuera une visite en Corée dans un proche avenir.